

En chemin vers l'écoquartier Château-Rouge : une exposition sur un projet d'envergure à Annemasse

Jusqu'à la fin du mois de février, l'exposition « En chemin vers l'écoquartier Château-Rouge » est visible à l'hôtel de ville. Elle présente les étapes clés de la transformation ambitieuse du quartier.



Le maire Christian Dupessey, Michel Bouchet 1er adjoint et Lucile Journoud l'aménageur



Par Laurence Bühler
Publié: 17 février 2025 à 21h00

🕒 Temps de lecture: 4 min

Partage :



Une exposition retraçant une année de collaboration entre la Ville d'Annemasse, l'aménageur et les habitants se tient actuellement à l'Hôtel de Ville. Intitulée « En chemin vers l'écoquartier Château-Rouge », elle présente les étapes clés de l'aménagement de cette ZAC (Zone d'Aménagement Concerté). Lors d'une conférence de presse organisée le 13 février, Christian Dupessey, maire d'Annemasse, Michel Boucher, premier adjoint, et Lucile Journoud, directrice de l'agence Crédit Mutuel Aménagement Foncier d'Annecy, ont mis en lumière l'avancement de ce projet urbain ambitieux. Ce partenariat vise à transformer le quartier Château-Rouge en un véritable écoquartier. L'exposition, visible jusqu'à fin février à l'Hôtel de Ville, sera ensuite transférée à la Bibliothèque Pierre-Goy jusqu'à fin avril, permettant au public de mieux comprendre l'évolution du projet.

Ouvrir les vannes

L'un des éléments phares du projet est la remise à ciel ouvert du ruisseau La Géline. En effet, la Géline coule à ciel ouvert le long de la voie verte à Vétraz-Monthoux et n'est plus visible pour sa traversée d'Annemasse. Une fois les travaux finis, les vannes seront ouvertes et la Géline coulera à nouveau à l'air libre à Annemasse pour rejoindre l'Arve. Cette transformation du quartier s'inscrit dans une démarche de concertation avec les habitants. Une dizaine de rencontres ont ainsi été organisées sous différents formats, incluant des balades urbaines, des visites d'écoquartiers, et des ateliers avec les enfants sur le thème de la prairie récréative. La démolition de la barre d'immeubles de Château-Rouge en 2024 a marqué une étape majeure du projet. 85 % des habitants ont été relogés dans des logements récents, et les matériaux issus des démolitions, représentant 11 500 tonnes, seront réutilisés dans l'aménagement de la ZAC. Cette initiative illustre l'engagement environnemental du projet, qui se veut exemplaire en matière de recyclage et de réemploi des ressources.

S'inscrivant dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain, l'Écoquartier Château-Rouge s'étendra sur 5,5 hectares et comprendra 340 nouveaux logements. 54 % du quartier comprendra des espaces publics avec 266

arbres plantés, 1 700 m² dédiés aux activités et 1 750 m² d'aires de jeux.

Ce projet vise à renforcer la mixité sociale en proposant des logements accessibles, avec une TVA réduite à 5,5 %, ainsi que des logements adaptés aux personnes en situation de handicap. Par ailleurs, les mobilités douces et les espaces verts seront au cœur de l'aménagement, avec des cheminements piétons et cyclables ainsi que des parcs et espaces récréatifs. Un parc central intégrera une prairie humide et une aire de jeux de 1 750 m² destinée aux enfants. Le belvédère offrira une vue panoramique sur le Salève et les montagnes environnantes, tout en créant un lien avec diverses structures de la ville, telles que France Travail, l'Apreto et le futur pôle d'entrepreneuriat d'Annemasse Agglo. Ce cadre paysager et durable favorisera le vivre ensemble et le respect de la biodiversité, tout en intégrant des solutions innovantes pour la gestion des eaux pluviales.

La réalisation du projet s'échelonnnera sur plusieurs années. La concession d'aménagement a été conclue pour une durée de neuf ans, et les premières phases du chantier s'échelonneront jusqu'en 2032. L'architecte en chef est Arcane, le paysagiste ingénierie hydraulique est Atelier LD, le bureau d'études réseaux est Alp'VRD.

Les travaux d'aménagement de la phase 1 débuteront au troisième trimestre 2025, tandis que la construction des îlots A2 et B par Les Nouveaux Constructeurs et Care Promotion devrait commencer au premier trimestre 2026 pour une durée estimée à 18 mois. La seconde phase d'aménagement débutera en 2027, avec une finalisation prévue en 2032. Dans cet intervalle, les îlots C et D verront le jour. Le quartier bénéficiera également d'une accessibilité renforcée grâce au futur terminus du tramway, situé en plein cœur de cette nouvelle zone urbaine. Les immeubles d'habitation auront néanmoins des places de parking privées sous les immeubles et le parking à côté de l'école des Hutins sera conservé.

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :

[Annemasse \(Haute-Savoie\)/625812/locations/annemasse-haute-savoie](#)
